

# LA MOULIERE



COMMUNE DE CAILLE

# LA CAILLASS' BIKE

## 9 & 10 juillet 2011



ORGANISATION :  
Comité des Fêtes de Caille  
Friends Riders Club  
St Vallier de thiey



*Pilotage à vue  
Par équipe de deux  
Dix spéciales variées*

Places limitées à 50 équipes

inscriptions au FRCVTT Office du Tourisme,

Place de la tour

06460 St Vallier de Thiey

Téls:

Inscriptions: 06.46.48.00.44/06.18.46.68.99

Parcours: 06.79.68.64.55

Fin des inscriptions le 3 juillet 2011

Tarif : 40 euros/equipe

Possibilités d'hébergement sous tipi ou autres voir sur le site FRC VTT  
Restauration sur place

LA CAILLASS'BIKE  
La MOULIERE 2011



9 et 10 juillet  
2011

Parc de la Moulière

06750 Caille



Magasin ouvert tous les jours  
du mardi au samedi  
9h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

Tél. 04 94 190 915

# « LA CAILLASS' BIKE » la Moulière 2011 Course de Free ride

## REGLEMENT

### CONDITIONS GENERALES

Les participants s'engagent à respecter le règlement et toutes les modifications apportées au règlement décidées par le comité d'organisation. Ils acceptent sans condition les prises de vue durant l'épreuve et leur exploitation.



### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Sont acceptés les coureurs (avec autorisation parentale pour les moins de 18 ans), qui présentent une assurance garantissant les risques inhérents à l'événement. Pour les licenciés, la présentation de la licence sera demandée lors de l'inscription. Pour les non licenciés, un certificat médical de moins de 3 mois à la pratique du VTT en compétition devra être présenté lors de l'inscription.

### EQUIPEMENT

Casque intégral  
Protection dorsale  
Genouillères  
Coudières  
Gants

Le port de l'équipement de protection est obligatoire durant toutes les spéciales. Tout pilote se présentant au départ sans le matériel obligatoire se verra refuser le départ de son équipe.

### EQUIPE

Les équipes sont composées de 2 coureurs, L'équipe restera identique du début jusqu'à la fin de la course.

### L'EPREUVE

Déroulement : 10 spéciales variées.  
Les concurrents sont obligés d'évoluer ensemble. Les participants doivent suivre le balisage des spéciales (écart de 30 mètres toléré). Tous les contrôles de passage obligatoi-

res doivent être franchis. Si un coureur ne respecte pas le parcours tracé il sera mis hors course par le comité d'organisation. Les membres de l'équipe doivent arriver ensemble avec un écart de 10 mètres toléré.

Le chronométrage au départ se déclenche sur la base du second pilote et s'arrêtera à l'arrivée de celui-ci.

Aucune reconnaissance ne sera tolérée avant la course.

Tout participant pris entrain de repérer un tracé sera disqualifié.

En cas d'abandon L'équipe sera créditée du moins bon temps réalisé sur la spéciale + 10 %.

En cas de manque de fair play l'équipe sera mise hors course. En cas d'absence au contrôle de passage, de faux départ, de non-respect des règles de passage de la

ligne d'arrivée, une pénalité sera attribuée.

### CLASSEMENT

**Une catégorie jeune:** participants âgés de 16 à 20 ans.

**Une catégorie Sénior / Master:** participants âgés de plus de 21 ans.

**Une catégorie Mixte**

**Une catégorie Féminine**

### RECOMPENCES

Trophées et lots divers

### INSCRIPTION

La course est limitée à 100 participants soit 50 équipes de 2. L'inscription est de 40 € par équipe elle comprend : le repas du samedi soir, le petit déjeuner du dimanche matin, les vivres de course, le forfait remontées mécaniques, logistique et encadrement durant la course.

Les inscriptions seront closes une semaine avant la course. Il sera possible de s'inscrire sur place en fonction des places disponibles moyennant une majoration de 10 euros par équipe.

## CAILLASS' BIKE 9 et 10 juillet 2011

### Bulletin d'inscription

Prix unitaire

- Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_ 20,00 EUR  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_
- Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_ 20,00 EUR  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

TOTAL \_\_\_\_\_

- Chèque :  
À l'ordre du Comité des fêtes de Caille  
18, rue principale 06750 Caille
- Espèces :
- Nous avons pris connaissance du règlement et acceptons les conditions signatures :
- Autorisation parentale :  
Je soussigné(e) Monsieur ou Madame  
demeurant .....  
agissant en qualité de Père/Mère autorise mon fils ou ma  
fille .....  
Demeurant à la même adresse ( ou une autre si différente ) à

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.  
Signature: \_\_\_\_\_

ORGANISATION :

Comité des fêtes de CAILLE  
Friends Riders Club St Vallier de Thiey

Téléphones : 06.79.68.64.55 Hugues  
06.46.48.00.44 Philippe  
06.18.46.68.99 Stéphane

Site : fRC VTT